



Amiens, le 4 novembre 2021



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Service des relations européennes,
internationales et de la coopération

à

Mesdames et Messieurs
les Chefs d'établissement

Mesdames et Messieurs les enseignants

DRAREIC

**Délégation Académique
Régionale aux Relations
Européennes Internationales et à
la Coopération**

Tél. 03 22 82 69 35

Fax. 03 22 82 69 56

Mél : ce.dareic@ac-amiens.fr

20, boulevard
d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens cedex 9

Dossier suivi par :

Virginie BORNET
Chargée de mission
Tél 03 22 82 37 53
Fax : 03.22.82.69.56
Mél : virginie.bornet@ac-amiens.fr

Objet : Programmes d'échanges franco-allemands

Comme chaque année, j'attire votre attention sur l'offre d'échanges individuels franco-allemands qui demeure tout à fait unique : vivre dans une famille d'accueil et aller en cours avec un(e) correspondant(e), c'est ce que proposent ces programmes qui s'adressent aux élèves français et allemands des lycées et collèges. Les adolescents ont ainsi la chance de faire une expérience de plus ou moins longue durée à l'étranger et d'acquérir un savoir et des compétences interculturelles. L'offre se décline selon les modalités suivantes :

- séjour de 6 mois (« Programme Voltaire ») dans le pays du partenaire et accueil du correspondant allemand pendant la même durée.
- séjour de 3 mois (« Programme Brigitte Sauzay ») dans le pays du partenaire et accueil du correspondant allemand pendant la même durée.
- séjour de courte durée (« Séjour individuel sur le temps scolaire à l'initiative des familles ») dans le pays partenaire.
- mise en œuvre d'un échange court entre l'académie d'Amiens et le Land de Thuringe (projet à l'étude)

En 2020-2021, environ 30 élèves de notre académie ont effectué un échange Sauzay.

Programme VOLTAIRE

Ce programme s'adresse à des élèves de seconde de lycée général, technologique et professionnel, ainsi qu'aux élèves de troisième. L'échange est basé sur le principe de **réciprocité**. Les élèves doivent de plus avoir une maîtrise de la langue leur permettant de suivre les cours dans le pays partenaire après une courte phase d'adaptation et avoir de bons résultats dans les autres matières afin de pouvoir réintégrer leur filière d'origine à l'issue de l'échange. Les élèves français séjournent dans leur famille d'accueil allemande pendant 6 mois, de mars à août et accueillent leur correspondant allemand en France pour les 6 mois suivants, de septembre à février. Les élèves Voltaire sont scolarisés dans l'établissement de leur partenaire. Les organisateurs du programme se chargent de trouver une famille partenaire aux participants.

Une présentation détaillée du programme est consultable sur le site :

<https://www.ofaj.org/programmes-formations/programme-d-echange-voltaire.html>

Ce programme est maintenu pour l'année 2022-2023, et il est désormais possible de candidater en ligne sur le site de l'OFAJ :

<https://programme-voltaire.org/>

Le document sera ensuite imprimé et joint au dossier complet, en trois exemplaires, au chef d'établissement qui le transmettra au délégué régional académique adjoint aux relations européennes et internationales et à la coopération (DRAREIC) au plus tard pour le 20 novembre 2021. La Centrale Voltaire communiquera les résultats aux familles candidates à la fin janvier 2022.

Programme BRIGITTE SAUZAY

Pour pouvoir participer, les candidats doivent être des élèves de lycée général ou professionnel en classe de seconde ou première, ou de collège en classe de quatrième ou de troisième qui apprennent l'allemand depuis au moins deux ans. L'échange est basé sur le principe de **réciprocité**. Le jeune Français séjourne en Allemagne - en règle générale pendant trois mois. La durée du séjour peut être ramenée à 2 mois, soit **56 jours minimum, pour les élèves de 4^{ème} uniquement**. Durant la période de l'échange, l'élève est hébergé dans la famille de l'élève partenaire et fréquente le même établissement scolaire que ce dernier pendant **au moins six semaines**. L'usage est que l'élève français parte au printemps et reçoive son correspondant à l'automne suivant ; cependant, le choix des dates de l'échange est du ressort des participants et des établissements scolaires, et l'accueil de l'élève allemand par la famille française peut se faire avant ou après le séjour de l'élève français en Allemagne. La faisabilité des échanges dépendra de l'évolution de la crise sanitaire

Il existe plusieurs solutions pour trouver un correspondant allemand. Le document en pièce jointe vous les indiquera. Mme BORNET de la DAREIC se tient également à la disposition des équipes pédagogiques, des familles et des élèves pour trouver un correspondant allemand dans les Länder partenaires de l'académie d'Amiens (Le Land de Rhénanie du Nord Westphalie et le Land de Thuringe). Pour concrétiser, vous pourrez utiliser le dossier de participation au programme présent sur le site académique. Vous veillerez à en faire parvenir une copie électronique à Madame Bornet, chargée de mission des échanges individuels à la DAREIC avant le **10 janvier 2022**.

Des documents ayant pour but de mieux préparer et valoriser l'échange de l'élève sont également consultables et téléchargeables sur le site académique.

Il est recommandé de consulter l'intégralité des textes officiels concernant ces deux programmes dans le BOEN n°41 du 4 novembre 2021.

Séjour individuel à l'étranger sur le temps scolaire à l'initiative des familles

Il reste possible pour des élèves de tous niveaux de lycées et de collèges qui souhaitent effectuer un échange autre que le Programme Brigitte Sauzay avec une durée plus courte. Ce séjour sera encadré par une convention que Mme BORNET vous fournira. Les partenaires allemands seront recherchés par les familles avec le soutien éventuel des établissements scolaires.

Une copie des conventions devra être renvoyée au service de la DRAREIC.

Ces programmes requièrent une bonne préparation de l'élève ainsi qu'un engagement de la famille et de l'équipe pédagogique. La DRAREIC se tient à votre disposition pour répondre à toute interrogation générale et éventuellement pour se rendre dans vos établissements à l'occasion de réunions d'informations.

Un séjour, même de courte durée, reste irremplaçable. C'est pourquoi je remercie par avance les enseignants et chefs d'établissements prêts à soutenir les élèves dans cette démarche.

Je vous prie d'agréer l'expression de ma considération distinguée.

Pour la DRAREIC,
Nathalie Witz, adjointe

